

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 septembre 2019

BIOÉTHIQUE - (N° 2187)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2158

présenté par
M. Saulignac, rapporteur

ARTICLE 8

À l'alinéa 17, après le mot :

« au »

insérer le mot :

« même ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.